

Compte –rendu de la réunion téléphonique du 6 avril 2020

Présents : Jean-Claude CASTAGNAU, Patrick SINGIER, Sylviane QUAILLET, Lionel GUINOISEAUX, Alain BOYER, Christian ROBLES, Sylvie DELBARY, Céline LARAVOIRE

A 11 H00, l'ensemble des personnes invitées se sont réunies sur la plateforme téléphonique.

A l'ordre du jour :

- point sur l'évolution de la situation

Monsieur le Maire explique les difficultés qu'il rencontre au quotidien pour la gestion de la crise. Mme QUAILLET et Mr ROBLES lui proposent de répartir le travail entre les différents élus, de l'actuel et du futur conseil municipal.

Il explique que la station d'irrigation est en service.

Il explique également que le Président de la comcom, mr DE PERETTI, l'a informé que le service urbanisme était bloqué. Il ne sert donc à rien d'envoyer des demandes d'instruction de dossiers, pour l'instant.

Monsieur le Maire explique que la commune n'a pas de stocks de masques, gants, blouses... à pouvoir mettre à disposition.

Mme QUAILLET précise qu'elle a donné deux masques lavables et réutilisables aux agents communaux. Elle propose de trouver des Vézacois et Vézacoises qui pourraient fabriquer des masques. Monsieur GUINOISEAUX explique qu'il y a un site <http://stop-postillons.fr/#comment-en-fabriquer> qui montre comment fabriquer ces masques.

Il n'y a pour l'instant pas de malade recensé à l'hôpital de SARLAT

- aide aux entreprises

Le gouvernement a mis en place une procédure pour que les entreprises puissent bénéficier d'une aide financière. A ce jour aucune entreprise n'a sollicité la mairie.

Mr GUINOISEAUX explique que ce sont les comptables qui effectuent les démarches pour le compte de leurs clients.

Mr SINGIER pense qu'il serait quand-même bien d'avoir une liste des entreprises mais également les loueurs de gîtes ou chambres d'hôtes, qui pourraient être concernées par cette aide, car tous les comptables ne sont peut-être pas aussi prévenants avec leurs clients.

Cette information pourra être diffusée sur le site internet (document joint à toutes fins utiles).

- reprise de travail des employés communaux (cadre de travail)

Les agents communaux Jonathan et Richard ont repris le travail du 1^{er} au 5 avril, pour faire des travaux de tonte, taille et fauchage. Monsieur le Maire explique qu'ils sont à nouveau confinés mais prêts à intervenir au fur-et-à-mesures des besoins. Notamment pour assurer le fonctionnement de la station d'irrigation , toutefois dans les règles de sécurité liées au confinement.

Richard doit consulter son médecin pour attester de sa possibilité à reprendre le travail.

- changement du parc informatique à prévoir

Depuis plusieurs mois le matériel informatique de la commune n'est plus performant. Mme LARAVOIRE fait part de ses difficultés quotidiennes (lenteur, erreurs, blocages des applications...) avec l'utilisation de l'ordinateur de la mairie, installé chez elle. Elle demande également s'il ne serait pas possible de revoir le fonctionnement des installations : à ce jour si son ordinateur n'est pas à la mairie (ou s'il est éteint), Fatima ne peut pas utiliser les logiciels de son ordinateur. Mme LARAVOIRE préfèrerait que les 2 postes soient autonomes.

Monsieur le Maire explique que l'entreprise, qui a proposé un devis pour renouveler le parc informatique, est fermée pour l'instant. Mr GUINOISEAUX et Mr BOYER pensent qu'il est nécessaire d'attendre (au moins) le mois de septembre pour renouveler le matériel car ce n'est pas le moment de compliquer le travail en risquant des problèmes techniques dus au transfert des logiciels et/ou des périphériques.

Monsieur SINGIER indique que pour lui le changement des ordinateurs devrait intervenir le plus tôt possible (dès que les conditions sont réunies), sinon ce ne sera jamais le moment (il avait été initialement prévu de le faire immédiatement après les élections,

Monsieur BOYER propose de ramener l'ordinateur à la mairie pour lui faire un « gros nettoyage ». Ce qui pourrait améliorer ses performances.

- mise en place (ou non) d'une permanence téléphonique et/ou physique à la mairie

Lors de la réunion précédente, monsieur ROBLES avait proposé que des permanences physiques soient mises en place à la mairie.

Monsieur le Maire passe tous les jours à la mairie. Il pense que ce n'est pas nécessaire d'assurer une permanence physique.

Monsieur GUINOISEAUX a modifié les horaires sur le site internet et indiquer l'adresse mail de la mairie et le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence.

Mme DELBARY propose que cette information soit diffusée dans l'essor sarladais.

Monsieur SINGIER a dit que cela a déjà été fait dans celui du 27 mars (pour celui du 3 avril il ne sait pas, il le reçoit par la poste le vendredi, il ne l'a pas eu il l'aura donc au plus tôt le mercredi 8 avril ...) mais visiblement les personnes présentes à la réunion n'ont pas vu l'info et donc on peut s'interroger sur l'efficacité sur les Vézacois.

Proposition d'élargir la réunion téléphonique à d'autres élus

Monsieur le Maire invite Mr ROBLES et Mme DELBARY à faire le compte rendu de ces réunions téléphoniques aux autres membres de leur équipe.

Mme DELBARY dit qu'il serait peut-être bien d'inviter les futurs adjoints et les élus, en fonctions des points à l'ordre du jour.

Mr BOYER propose de limiter la participation à une douzaine d'intervenants, pour faciliter les échanges.

-Problème facturation irrigation 2019

Mr GUINOISEAUX et Mme DELBARY font remonter qu'aucun irrigant n'a reçu la facture de sa consommation de 2019. Mme LARAVOIRE explique que les factures ont été émises et envoyées au trésor public en février. Elle va réémettre toutes les factures et les envoyer aux irrigants.

ATTENTION

La réunion initialement prévue le lundi 13 (lundi de Pâques) a été décalée et une nouvelle réunion téléphonique hebdomadaire se tiendra le **mardi 14 avril à 11H**.